Le Petit Messager N°4

PLESDER

Edito

Chers Plesderoises et Plesderois,

Je suis fière et heureuse du témoignage de confiance que vous venez de me renouveler, et vous en remercie.

C'est avec une profonde émotion et un mélange de fierté et d'humilité que je reconduis, à nouveau, le mandat que vous venez de me renouveler et je remercie tous les Plesdéroises et les Plesdérois.
On ne peut prétendre faire l'unanimité et il est sans nul doute regrettable, pour l'expression électorale de nos concitoyens, qu'il n'y ait eu qu'une seule liste en compétition. Nous devons, nous qui sommes vos élus, en tirer une exigence supplémentaire d'efficacité et d'équité dans l'action que nous allons mener et développer.

Je voudrais aussi remercier mes compagnons de liste, pour leur implication dans la campagne et d'ores et déjà dans l'action, pour la confiance et l'appui qu'ils m'ont apportés sans réserve. Remercier les nouveaux qui ont accepté la proposition que je leur ai faite avec une spontanéité et un enthousiasme réconfortants.
Je vous demande de bien vouloir leur réserver un très bon accueil et votre soutien dans les missions qui leur sont confiées.
Je dois également, remercier les anciens de l'équipe précédente qui m'ont renouvelé leur confiance et qui ont accepté de repartir pour un mandat de six ans, mais je ne voudrais surtout pas oublier de remercier plus particulièrement Monique Busnel (2ème adjointe), Jean-Noël Bringault, David Fontaine, Franck Garnier, Robert Grosdoigt, William Guillard, Marina Petit et Anthony Vermet qui ont œuvré et participé au bon fonctionnement de notre commune pendant ces six dernières années. Ils n'ont pas souhaité repartir pour des raisons qui leur appartiennent. Je leur souhaite beaucoup de bonheur dans la poursuite de leur vie.
Cette nouvelle équipe mettra tout en œuvre, dans la construction d'une politique cohérente et vous garantie la continuité d'un environnement de qualité comme nous avons essayé de le faire ces six dernières années.
Notre commune évolue avec et dans le milieu agricole et nous continuerons à préserver cet héritage. Je me battrais avec toute l'équipe municipale, dans le maintien de nos communes rurales et de nos vraies valeurs ! Je mesure les responsabilités qui me sont confiées et continuerai à mettre toute mon énergie au service de la commune et de ses administrés.
Mon équipe et moi-même prenons l'engagement d'œuvrer pour le bien-être de tous les habitants de notre commune.
Mon rôle de Maire restera celui qui doit être à la hauteur des personnes qui vivent sur notre commune et je continuerai à défendre avec pugnacité les intérêts de notre territoire.
Je serai ouverte à toutes remarques objectives, dans le respect des personnes et accepterai tout débat constructif dans l'intérêt de la commune.
Les membres de la liste « Un deuxième élan pour Plesder » vous renouvellent tous leurs remerciements pour cette marque de confiance.

LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

Jean-Pierre MOREL
Technico Commercial
1er Adjoint chargé de la voirie, des réseaux, de l'environnement et de la sécurité routière.
Chemin Champs de Boulin

Eric MOREL
Collaborateur d'Architecte
2ème Adjoint chargé des bâtiments communaux, des lotissements, du PLU et des marchés publics.
Beaulieu

Patrick COQUIO,
Retraité
3ème Adjoint chargé des affaires sociales, des relations avec la MARPA, animation, communication et affaires scolaires.
Les Buissonets

Jocelyne
BRYON
Retraitée
Rue du Jerzual

Patrick
THIBAULT
Agriculteur
La Tremblaye

Sandy HERVE
Responsable
Atelier en
Menuiserie
La Touche Pichard

Nathalie
BONENFANT
Mère au Foyer
Rue d'Armorique

Rémy
DELION
Ingénieur
Informaticien
La Ferrière

Arnaud
DELOFFRE
Fonctionnaire de
Police
La Cocheriais

Magalie DESERT
Institutrice
Le Hameau des
Poètes

Cécile MARY
Commerçante
La Cocheriais

Mickaël BAUX
Agent Territorial
Le Hameau des
Poètes

Frédéric
DELAROCHEAULION
Agriculteur
Rue Félicité de Lamennais

Soazig CLOSSAIS
Clerc de Notaire
Le Coudray

PRATIQUE

Mairie : 02.99.69.44.76
Ouverte le :
Lundi et Jeudi : 15h-17h30
Mardi, Mercredi, Vendredi :
10h-12h 15h-17h30
Samedi : 10h-12h

Services Municipaux :
Salle des Fêtes :
Plesdérois : 1 journée 180€
2 Journées : 250€
Hors Commune : 1 Journée : 300€
2 Journées : 400€
Caution 600€, Réservations en mairie
Cantine : 2.30€ le repas enfant
Garderie : 7h30-8h50 / 16h40-19h, 0.80€ première demi heure (goûter), 0.50€ la 1/2 heure

N° d'Urgence :
SAMU : 15 ou 112
POMPIER : 18
Gendarmerie Saint Domineuc : 17
Centre Anti Poison : 02.99.59.22.22
GDF Sécurité dépannage : 0 800 47 33 33
EDF Sécurité Dépannage : 0 810 333 035
Allo enfance maltraitée : 119
Pharmacie de garde : pour connaître les pharmacies de garde composer le **32 37**

Services Sociaux :
CARSAT BRETAGNE (ex CRAM)
02.99.26.74.74
CAF : Cours des Alliés 35000 RENNES
0810.25.35.10
CPAM : Cours des Alliés 35000 RENNES
36 46
CDAS de COMBOURG : 02.99.73.05.69
Conseiller Social en Gérontologie :
Mme BOTHEREL
Assistante sociale : 02.99.73.90.01
Mme PARAIRE
permanence le lundi après midi à la mairie de SAINT PIERRE DE PLESGUEN
02.99.73.90.01
Permanence, sur RDV, à TINTENIAC :
02.99.73.05.69
POLE EMPLOI : 39 49
www.pole-emploi.fr
4, Allée de Lohan, ZA du Moulin Madame
35720 COMBOURG
ADMR : 2 Av des Trente
35190 TINTENIAC 02.99.68.06.57

Services Publics :
Déchèterie de Tinténiac: 02.99.68.16.03
Ouverte tous les jours de 13h30 à 17h15 et le samedi de 9h à 12h /13h30 à 17h15
Communauté de Communes de la Bretagne Romantique : 02.99.45.23.45
22, rue des Coteaux
35190 LA CHAPELLE AUX FILTZMEENS

La Parole aux Associations

JUMELAGE PLESDER/AHORN

Voyage à Ahorn du 28 Mai 2014 au 1er Juin 2014

Nous souhaiterions tout d'abord remercier toutes les personnes qui ont partagé avec nous le repas du 29 mars dernier et ont ainsi contribué à la réussite de cette soirée.

Dans le cadre du jumelage Plesder-Ahorn, notre comité organise un séjour dans notre ville jumelle. Le voyage se fait en car de 50 personnes.
Ce séjour est ouvert à toute personnes intéressée. L'hébergement se fait en famille d'accueil. Des visites, des spectacles sont organisées sur place, certains repas se font en famille d'accueil, d'autres ont lieu en commun où toute la population de Ahorn est invitée.
Le Prix du voyage est de 80€/adulte, 50€ pour les - de 16 ans (nés en 1998) + carte d'adhérent au prix de 4€.
Départ le mercredi 28 mai vers 20 heures et retour à Plesder le dimanche 1er juin vers 21 heures.
S'inscrire le plus tôt possible et avant le 20 avril si vous êtes intéressés en téléphonant aux n° suivants : 02.99.69.45.09/06.83.40.99.35 ou en laissant un message à l'adresse suivante : jumelageplesderahorn@gmail.com
Nous nous retrouverons **le 25 avril 2014 à 19h30 à la Maison des Associations** pour une réunion d'information au cours de laquelle chacun est invité à apporter quelques victuailles pour déguster ensemble.

---

l'association des parents d'élèves DE PLESDER & DES CHAMPS-GÉRAUX

BIENTÔT
LE GRAND BAZAR !

PLESDER
Dimanche 27 AVRIL
VIDE-GRENIER

Pour la onzième année consécutive, nous organisons le vide-grenier de Plesder le DIMANCHE 27 AVRIL prochain de 8:00 à 18:00.

L'organisation de cette manifestation mobilise toujours beaucoup de parents et de bénévoles, et c'est grâce à eux que nous avons toujours pu réaliser cet événement dans la joie et la bonne humeur. Nous les remercions très sincèrement et très chaleureusement.

L'année dernière fût un tel succès que nous retentons l'expérience et les accès au bourg seront donc coupés. Nous nous excusons d'avance pour la gêne occasionnée. Si vous voulez donner un coup de main, n'hésitez pas ! Nathalie 06 87 23 12 20

BILAN DE NOS ACTIONS 2013-2014

Nous souhaitons partager avec vous un premier bilan sur ce que nous avons offert aux enfants des deux écoles cette année. Nous avons pu financé cela grâce aux bénéfices réguliers de nos deux principales manifestations : le moules-frites et le vide-grenier.

OFFERT AUX DEUX ÉCOLES
. Le spectacle de noël : 900 €
. Les jeux de cours : 2500 €
. Le goûter de Noël : 51 €
. Le goûter du carnaval : 58 €

POUR L'ÉCOLE DE PLESDER
. Un spectacle : 300 €
. Accessoire pour le lapin des petits : 45 €
. Livres : 40 €
. Projet art plastique : 20 €
. Boites à observation insectes : 40 €
. Cordes pour la structure : 117 €
. Deux tablettes numériques : 498 €
. Transport pour le musée de Bretagne : 138 €
. Transport pour la bibliothèque de Pleugueneuc : 66 €
. Transport pour le spectacle de Noël : 135 €

POUR L'ÉCOLE DES CHAMPS-GÉRAUX
. Tapis de gym : 1840 €
. Sorties cinéma : 262 €
. Équipement classe PS-MS : 242 €

TOTAL Dépenses APE : 7 260,00 euros

« REVES DE BAMBINS »

L'espace jeux « Rêves de bambins » est un lieu de vie collective pour les enfants accompagnés d'un adulte référent (parent, assistante maternelle,...). Il est ouvert aux enfants de 3 mois à leur entrée à l'école.
Cet accueil se déroule dans la salle des associations de Plesder (devant l'entrée de l'école), tous les mardis, jeudis et vendredis matins, de 9h à 11h15.
Depuis le début de l'année, plus de 15 p'tits bouts ont déjà rejoint ce lieu où de nombreuses activités leurs sont proposées : bricolage, coloriage, peinture, pâte à sel, histoires, chansons, danse, et prochainement la « chasse aux œufs »...
L'espace jeux est ouvert à tout enfant de cette tranche d'âge, il est encore temps aux « nouveaux » de venir rejoindre ce groupe, soit en se rendant aux heures d'ouverture, soit en appelant Emmanuelle HAQUIN au : 06 28 52 17 93.

MERCI ET JOYEUSES PAQUES A TOUS !!!

Nous vous informons que le Club de l'Amitié de Plesder fêtera son 30ème anniversaire

le 14 juin 2014
à la Salle des Fêtes de Plesder
un repas conviviale y sera servie.

Pour toute inscription, merci de contacter,
le préférence aux heures de repas :
Madame Jacqueline BUREAU au 02.99.33.19.61
Madame Marie GLORY au 02.99.69.44.96

Club De l'amitié De PLESDER

VENEZ NOMBREUX !

LA CHASSE A L'OEUF

CHASSE À L'OEUF
PLESDER
Dimanche 20 avril 2014
Jardin de la Mairie - 11 heures

Ouvert aux Plesdérois de 2 à 12 ans, accompagnés d'un adulte

Matinée clôturée par le partage des découvertes

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Dans le cadre de son programme d'actions, le Point Information Jeunesse de la Communauté de Communes de la Bretagne Romantique projette de mettre en place un dispositif Argent de Poche en direction des jeunes de 16 à 18 ans révolus.

Ce dispositif entre dans le programme Ville Vie Vacances de l'ACSE (Agence Nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) et offre la possibilité à des adolescents d'effectuer des missions de proximité de 3h30 pour le compte des communes. En contrepartie, les jeunes reçoivent une indemnisation d'un montant de 15€ par mission réalisée. Cette indemnisation est prise en charge par la Communauté de Communes, sur le budget animation du Point Information Jeunesse qui assure la coordination administrative et financière ainsi que le suivie des jeunes.
Les missions proposées par les communes peuvent être par exemple :

- repeindre des salle des classes
- Nettoyer des massifs
- Aider au ménage de locaux
- Aider les bibliothèques…

L'encadrement des jeunes est assuré par le personnel du service municipal.

Ces travaux revêtent un caractère éducatif et formateur pour les jeunes et valorisent leur prise de responsabilités.